

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1909)

Heft: 82

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wundersame Mystik dieser Stoffe ist es, welche zu allen Zeiten den Dichter neuerdings zu ihnen führt und ihn zwingt, sich in ihrer Wiederaufnahme und Neubearbeitung stets aufs neue zu versuchen. Wie ja auch die herrlichen gotischen Münster bis in unsere Tage hinein ihre Vollender finden. Um ihre Mystik willen, welche wie berausender Zaubertrank reizt, unterzutauchen in jene vergangene Welt und aus ihr heraus neues zu schaffen.

Wer das jedoch will, der muss mehr als ein bloßer Kulturhistoriker sein. Denn nicht nur das Leben jener sagenhaften Ritterzeit muss er kennen, sondern mitempfinden muss er's, mitgeniesen in langen Zügen, bis zu jenem Rausche, aus welchem heraus die Troubadours ihre inbrünstigen Ritornellen sangen. Und dabei sind zwei gefährliche Klippen zu vermeiden. Die der willkürlichen Übertragung moderner Empfindungen in eine Sphäre, welche in sich so wunderbar abgeschlossen war, wie das minnesingende Rittertum, in welchem das Brutalste und die hingebendste Sentimentalität sich zu so überaus harmonisch klingenden Akkorden vermählten. Und die andere Klippe ist die des psychischen Anachronismus im Ausdruck, in der Form. Wagner in seiner Bearbeitung der Tristansage scheiterte, so scheint mir, an beiden. Lucka in seiner „Isolde Weisshand“ laviert geschickt an beiden vorbei. Mit einem Feinempfinden, einer verhaltenen Glut, einer so unverfälscht feudalromantischen Inbrunst, welche mich seit den schönsten Tagen der klassischen Provence nicht mehr streifte. Er spinnt die unvollendete Sage weiter, über Gottfried von Strassburg hinaus, als Schöpfer auf eigene Hand. Und es gelingt ihm, das zu verwischen, so zu verwischen, dass man sich sagen kann, so und nicht anders musste die Tristansage enden, jede andere Variante müsste störend wirken. Darum glaube ich, dass der junge Wiener Dichter über seine Zeit hinaus schuf, indem er uns dieses duftschwangere Büchlein bot. Die Tristansage ist, wie die meisten Bruchstücke, im Volke allmählich in Vergessenheit geraten. Das Volk, das naive Kind, will ein Ganzes und ein Ende. Lucka bietet es ihm, und über den hohen literarischen Wert seiner Tristansbearbeitung hinaus hat er wohl etwas geboten, das fortan jenen romantischen Gestalten unlösbar anhaftet wird — die Vollendung des Stoffes und der Form zugleich.

Errata. Unter dem Titel Mitteilungen der Sektionen erschien in letzter Nummer *Sektion Horgen* statt: *Sektion Aargau*.

□ COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL. □

Mr. Adolphe Tièche a été nommé vice-secréttaire du Comité central. L'année de gestion de notre société ne commençant qu'au 1^{er} octobre, les membres passifs adhérant après Nouvel-an seront traités comme ceux qui ont adhéré jusqu'à ce jour.

□ L'EXPOSITION NATIONALE DE 1913 □

Il est donc décidé en principe, qu'en 1913 aura lieu à Berne une exposition nationale suisse, qui sera ouverte le 1^{er} mai et close le 15 octobre. Un comité est déjà au travail pour mettre ce plan en exécution et sous peu nous serons sans doute invités à nous prononcer sur la question de notre participation à cette entreprise.

La réponse semble toute donnée. Exposition nationale, parbleu, les artistes ne resteront pas en arrière. Au contraire, ils profiteront de l'occasion offerte de faire voir leurs œuvres à un public, qui d'ordinaire ne s'intéresse guère ni à l'art ni aux artistes. Histoire donc, d'agrandir le nombre de notre clientèle, eh bien, nous en sommes de grand cœur!

Sans vouloir discuter sur la valeur de ces raisons, dont l'une du moins paraît juste, je ferai pourtant remarquer qu'elles me semblent quelque peu optimistes et je voudrais bien, que l'on discute une bonne fois s'il est vraiment à l'avantage des artistes, de participer aux expositions nationales, cantonales, à ces expositions de grande envergure, embrassant tous les produits du pays: machines, œuvres d'art, fruits des champs, toiles de mi-laine.

J'ai quelque raison d'être sceptique, car enfin, le tout n'est pas d'exposer, il nous faut vendre, et pour vendre il faut être vu. Vu d'un public ami des arts plus qu'amateur de telle semence de pomme de terre nouvelle ou épris de tel modèle de machine inédite. Or dans ces expositions

mixtes, il y a dix à parier contre un, que les beaux-arts passent inaperçus ou à peu près. Inaperçus justement de ce public auquel nous vendons nos œuvres avant tout, du public de haute culture intellectuelle, du public aux sens artistique cultivé.

Sans vouloir préjudicier la question de la participation à l'exposition nationale de Berne, que l'on me permette pourtant de résumer mes griefs contre les expositions mixtes de ce genre, à notre société d'en tenir compte ou non; il n'est en tout cas pas inutile qu'elle les connaisse.

Ce que je reproche aux expositions mixtes avant tout, c'est d'avoir un caractère éminemment forain, qui ne s'accorde que difficilement avec la portée plus idéale de l'art. Une réflexion bien mal placée, me dira-t-on, puisque vous dites dans la même haleine qu'il faut exposer pour vendre. C'est convenu! Mais je crois que nous vendons d'autant moins, que nous nous laissons prendre par des arguments excellents peut-être pour un fabriquant de cire à souliers. Car les œuvres d'art que nous exposons représentent une valeur bien différente de celles des produits agricoles et industriels. Ils représentent non une valeur pratique et utilitaire, mais une valeur toute idéale, plus incommensurable, inclassable, lorsqu'il s'agit d'en déterminer le montant en francs et centimes. Nous en sommes nous-mêmes tellement persuadés, que nous n'admettrons jamais, que l'on vienne exposer dans nos expositions d'autres objets que des œuvres d'art proprement dites et nous sommes exclusivistes au point de refuser, sans même les avoir regardé, toute une catégorie d'objets qui pourtant touchent nos aspirations de très près, ainsi les sculptures sur bois, les applications telles qu'elles soient. Et nous avons parfaitement raison: notre instinct nous dit qu'il y a là des matières tout à fait différentes en principe, que l'on n'exposerait pas impunément les deux choses les unes à côté des autres, sans leur faire tort à toutes deux.

Je dis donc, qu'une participation des artistes aux expositions mixtes est toujours une concession faite à ces expositions, en vue de leur donner un certain relief, de les agrémenter et de les enrichir par un élément décoratif. Car, en vérité, l'artiste n'expose plus en vue des arts, mais en vue de l'exposition parallèle de machines, de produits du sol, de pisciculture, etc.

Et le public visiteur des expositions mixtes ne considère point cela autrement. Certes, il visitera l'exposition, plus qu'à son tour parfois, mais considérant que l'exposition de beaux-arts est là pour agrémenter le reste, il se gardera d'acheter. Ce n'est plus à prouver, les chiffres des ventes des expositions de Genève et de Thoune en 1896, de l'exposition de Vevey en 1901 en disent plus long que tous les exposés théoriques. Décomptez de ces résultats le montant des achats officiels et vous me direz si le reste valait tant de peines et tant de dépenses.

Car n'est-ce pas? le dommage se double par le fait, qu'aussi longtemps qu'il y a une exposition nationale, de peur de se faire une concurrence onéreuse on néglige les occasions d'expositions offertes ailleurs, qui pourtant offriront des avantages bien plus réels. Un peu par idéalisme, mal placé en l'occurrence, et un peu par calcul, faux du reste, nous participons donc cœur et âme à ces grandes foires où les arts, disons le franchement, sont d'ordinaire fort peu considérés. Je pourrais donner des chiffres pour appuyer mes affirmations, si cela était nécessaire, mais je suis persuadé qu'il est superflu de prouver longuement ce que chacun, ayant quelque expérience en matière d'exposition, sait par lui-même.

Les expositions d'art demandent quelque chose du public, qu'il ne saura pas nous apporter dans les expo-